

**RECRUTEMENT D'UN. UNE DIRECTEUR.TRICE  
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DE REIMS**

L'ESAD de Reims recrute son.sa directeur.trice, pour un mandat de cinq ans, renouvelable par période de 3 ans, par voie statutaire ou contractuelle.

Le.la Directeur.trice pilote, fait valider et met en œuvre le projet de l'établissement dans le cadre des programmes nationaux des diplômes préparés et des orientations validées par le Conseil d'Administration de l'établissement.

Il.elle organise, dirige et coordonne l'action pédagogique et administrative de l'établissement.

Il.elle représente l'établissement dans toutes ses composantes.

Il.elle construit et met en œuvre le projet pédagogique et culturel de l'établissement et rend compte de l'exécution de ce projet au Conseil d'administration, il.elle s'assure de l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche de l'établissement, il.elle délivre les diplômes nationaux ainsi que les diplômes propres à l'établissement.

Il.elle assure la direction de l'ensemble des services, il.elle a l'autorité sur l'ensemble du personnel, il.elle assure le bon fonctionnement de l'établissement, le respect de l'ordre et il.elle exerce le pouvoir disciplinaire.

Il.elle est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement, il.elle prépare le budget et ses décisions modificatives et en assure l'exécution, il.elle établit le compte administratif.

Il.elle passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le Conseil d'Administration.

Il.elle représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

L'ESAD emploie 30 enseignants permanents et compte 26 agents administratifs et techniques. La direction administrative et financière de l'EPCC est assurée par l'administrateur.trice sous l'autorité et en étroite collaboration avec le.la directeur.trice.

Dans le cadre de son projet d'établissement mais aussi dans la perspective de sa relocalisation dans son nouveau bâtiment, le.la directeur.trice devra veiller plus particulièrement à :

- Faire valider et mettre en œuvre le projet de l'établissement dans le cadre des programmes nationaux des diplômes préparés et des orientations validées par le Conseil d'Administration de l'établissement,
- S'assurer de l'exécution des programmes d'enseignement de formation initiale et continue et de recherche de l'établissement,
- Piloter le projet de nouvel établissement au cœur du quartier Port Colbert, en assurant à la fois la cohérence du programme et sa conduite avec les besoins de l'Ecole, mais également

l'intégration et la mise en synergie de l'établissement avec la vocation créative et innovante du nouveau quartier,

- Organiser, diriger et coordonner l'action pédagogique et administrative de l'établissement, impulser les actions et garantir leur cohérence, définir des projets innovants en favorisant des partenariats,
- Organiser la communication et la promotion générale de l'établissement du local à l'international. Cette action doit s'inscrire dans une ambition d'attractivité de l'école et de Reims, en particulier dans le cadre de sa candidature comme capitale européenne de la culture,
- Assurer un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, ainsi qu'un accompagnement à leur professionnalisation à travers la résidence jeunes entreprises Design'R,
- Accompagner ma vie étudiante et veiller notamment aux bonnes conditions de vie des étudiants au cours de leur formation,
- Elaborer et mettre en œuvre un programme d'action culturelle et de cours publics,
- Développer des partenariats, notamment avec des entreprises, autour de projets contribuant à la pédagogie, à l'attractivité de l'école et à ses ressources,
- Initier un fonctionnement durable au regard des contraintes financières de l'établissement, diversifier ses sources de financement, développer ses ressources propres, développer les financements européens,
- Veiller à mettre en œuvre le dialogue et la concertation au sein de l'Ecole, notamment par le biais des instances qui y sont dédiées,
- Assurer une gestion budgétaire et patrimoniale rigoureuse, notamment dans la perspective de l'entrée dans un nouveau bâtiment. A ce titre, assurer un suivi de la mise en oeuvre du projet architectural du nouveau bâtiment.

### **Profil :**

Les candidats doivent disposer de compétences et ou d'une expérience dans la direction d'un établissement d'enseignement supérieur et dans le domaine de l'art et du design. Ainsi sont recherchées les compétences suivantes hiérarchisées comme suit :

- Connaissances pointues des champs de l'art contemporain, du design, de la communication et de leurs problématiques avec une reconnaissance professionnelle dans le monde des arts, de la culture et de la création. Une expérience de la création contemporaine est souhaitée.
- Aptitude confirmée dans le management d'équipes d'horizons différents.
- Capacités éprouvées à travailler en équipe et à développer des partenariats et capacités éprouvées à développer des stratégies de partenariats publics et privés, et de mécénat.
- Connaissances avérées du système de l'enseignement supérieur et de développement de la recherche (dont les règles et procédures de fonctionnement d'un établissement public). Une pratique de l'enseignement en école d'Art est souhaitée et une expérience de la direction d'un établissement similaire serait appréciée
- Maîtrise des politiques publiques transversales, des réseaux institutionnels et des mécanismes de l'aide publique.
- Expérience de projets internationaux et parfaite maîtrise de la langue anglaise.

### **Descriptif du poste :**

Mandat de cinq ans renouvelable par période de trois ans,

Temps complet,

Cadre d'emplois des administrateurs territoriaux, des conservateurs territoriaux du patrimoine et des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique,  
Déplacements fréquents sur le territoire du Grand Est et à Paris.

**Informations complémentaires :**

Présélection sur dossier :

Les candidat.e.s doivent adresser un CV et une lettre de motivation et d'intention à la Direction des Ressources Humaines du Grand Reims qui assurera l'instruction des dossiers sur la base d'une grille d'analyse directement issue de la fiche de poste. Les candidat.e.s présélectionné.e.s seront invité.e.s à produire un projet stratégique et pédagogique pour l'école (8 pages maximum / 4000 mots / 22 500 caractères espaces non compris), sur la base d'un dossier qui leur sera adressé à l'issue de la phase de présélection.

Sélection par le jury :

Les candidat.e.s seront invité.e.s à présenter leur projet devant un jury composé du Président et de la Vice-Présidente du Conseil d'Administration et des Membres du CA du 1er collège qui le souhaitent (Ministère de la Culture, Université, Région Grand Est...), de Madame la Présidente du Grand Reims ou son représentant et de Monsieur le Maire de Reims ou son représentant, d'un ou d'une professeur.e d'enseignement artistique extérieur.e à l'établissement, d'un ou d'une directeur.trice d'école d'art et d'une personnalité qualifiée issue du monde de l'art (Artiste ou designer).

**Les candidatures sont possibles jusqu'au 15 décembre 2022 et doivent être adressées à l'adresse mail suivante : [drh@mairie-reims.fr](mailto:drh@mairie-reims.fr)**

